

Candidatures à une mobilité internationale

Quand et comment postuler ?





Quelques pré-requis



- Préparer son projet de mobilité en amont : la mobilité se prépare des mois à l'avance, le calendrier mobilités Erasmus et hors-Europe est différent.

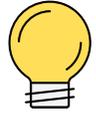
IMPORTANT : bien noter les dates butoirs à chaque étape de votre candidature



- Accepter les procédures administratives et être réactif.ve : envoyer les documents demandés dans les temps impartis.
- Faire preuve de flexibilité et de curiosité intellectuelle : vous allez découvrir une nouvelle culture et de nouveaux modes de vie. Il est important de s'y préparer, et d'accepter les aléas que toute expérience de vie à l'étranger réserve.



Schéma des étapes d'une mobilité



Je me renseigne sur les offres de mobilité qui m'intéressent

Je candidate à UPCité



Je candidate à l'université d'accueil

Je suis sélectionné par UPCité

Je suis sélectionné par l'université d'accueil

Je prépare mon départ
(demande de bourse, visa,
logement, etc.)



Qui seront vos interlocuteurs ?

Le service administratif de la faculté SH à UPCité

Référent administratif de votre composante

Contact :
mobility.sh@u-paris.fr

Votre référent académique (enseignant référent) à UPCité

Un référent selon votre composante, parcours et/ou zone géographique souhaitée

L'Université d'accueil

Service des RI

Votre référent académique



Qui seront vos interlocuteurs ?

Les référents à connaître

Référent administratif

Ce contact administratif s'occupera entre autres de votre inscription administrative à l'Université Paris Cité. C'est à cette personne que vous devez transmettre votre certificat d'arrivée ainsi que le relevé de notes obtenu dans votre université d'accueil. Elle assure le contact administratif auprès des universités partenaires.

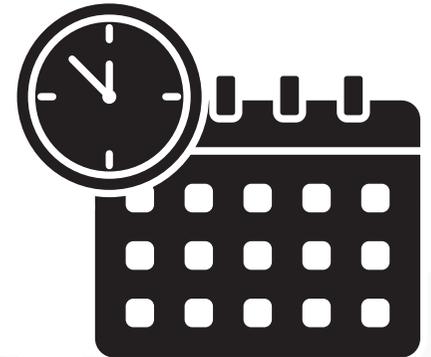
Référent académique

Il s'agit d'un enseignant s'occupant de l'aspect académique de l'échange. Il ou elle vous conseillera sur les cours à suivre à l'étranger et validera votre contrat d'étude. Il doit être à l'origine de toute demande de modification de ce contrat. C'est la personne à contacter pour toute question concernant les équivalences académiques de votre échange (équivalence des notes, crédits ECTS, contrat d'études).

Les dates à connaître

- **Il n'y aura pas de possibilités pour des nouvelles candidatures pour un départ au S2 2023/24, que ce soit en Erasmus ou hors-Europe !**
- Période de candidature en ligne sur MoveON :
 - Hors-Europe : du 01 au 30 novembre 2023
 - Erasmus : du 01 au 29 février 2024

Nous vous invitons à faire vos candidatures en ligne avant le dernier jour.
ATTENTION : la plateforme MoveON risque d'être saturée.



Candidater étape par étape

DEBUT OCTOBRE 2023

- Chercher 3 universités dans l'espace d'accueil
- Vérifier les prérequis pour l'université d'accueil (TOEFL, etc.)
- Regarder les possibilités de cours et choisir ceux qui sont cohérents par rapport à vos études

MI-OCTOBRE 2023

- Préparer les documents à fournir : Sécurité sociale, carte d'identité, carte d'étudiant, niveau de langue...
- Valider avec votre référent académique votre contrat pédagogique = Learning agreement (4-5 UE)

FIN NOVEMBRE 2023

- Clôture des candidatures hors Europe sur MoveON

*(Candidatures hors UE ouvertes du 1 nov. - 30 nov. 2023)

JANVIER/FÉVRIER 2024

- Commissions de sélection hors Europe
- Annonce des résultats de la sélection aux candidats hors Europe
- Clôture des candidatures ERASMUS

MARS 2024

- Commissions de sélection pour le programme ERASMUS
- Annonce des résultats de la sélection aux candidats ERASMUS

! pour les études coréennes

pas nécessaire à ce stade de faire valider votre contrat ni de solliciter des lettres de recommandation



Préparer sa mobilité étape par étape

PRINTEMPS 2024

- Candidater auprès de votre université d'accueil
- Décision de l'université d'accueil : elle vous est communiquée par l'université partenaire
- Prévenir votre référent académique et administratif de la décision de l'université d'accueil
- Valider votre contrat d'études auprès de son référent académique
- Webinaire de préparation au départ
- Faire la demande d'aide à la mobilité sur MoveON

ETE 2024

- Préparer votre mobilité (trouver un logement, assurances, éventuel renouvellement de passeport, visa si hors UE, banque, etc.)

AUTOMNE 2024

- S'inscrire auprès de UPCité
- Arrivée dans l'université d'accueil : vous faire connaître auprès de l'administration, notamment du référent académique local
- Signer votre attestation d'arrivée dans votre université d'accueil



Construire sa mobilité

Types de mobilités

- Echange études : effectuer une partie du cursus universitaire dans une université étrangère pour valider des crédits à UPCité. L'existence d'un accord d'échange établit le cadre juridique nécessaire à la réalisation de la mobilité des étudiants.
- Stage : possibilité de faire un stage à l'étranger dans le cadre d'une formation à UPCité, en Europe ou hors Europe. Une convention de stage sera nécessaire.
- Césure : dispositif prévoyant une suspension temporaire et volontaire des études dans le but d'acquérir une expérience professionnelle ou personnelle. L'étudiant reste rattaché à son cursus principal.
- Double diplôme : programme d'études dispensé conjointement par deux ou plusieurs établissements d'enseignement supérieur, conduisant à la délivrance d'un diplôme joint ou un diplôme par établissement.



Programmes d'échange

Les accords bilatéraux

Accords directs avec deux établissements partenaires du monde entier (hors ERASMUS)

- Avoir validé au moins votre première année de licence
- Avoir un bon dossier académique
- Avoir un niveau de langue suffisant (pour les destinations anglophones un minimum de TOEFL ou IELTS est demandé)

Attention : chaque partenaire possède ses propres exigences en terme de niveau de langue

Contact : mobility.sh@u-paris.fr

La MICEFA (Mission Interuniversitaire de Coordination des Echanges Franco-Américains)

Consortium regroupant la plupart des universités franciliennes et plus de 80 universités aux États-Unis et au Canada.

- Uniquement possible à partir de la L3
- avoir un bon dossier académique
- avoir un niveau de langue suffisant (pour les destinations anglophones un minimum de TOEFL ou IELTS est demandé)

Attention : Les résultats au TOEFL vous seront demandés dans le dossier de candidature (frais à votre charge)

Contact : mobility.iro@u-paris.fr

Le BCI

Mobilités vers le Québec (Canada).

- Avoir validé au moins votre première année de Licence
- Avoir un bon dossier académique

Contact : mobility.iro@u-paris.fr

Programmes d'échange : ERASMUS et Circle U.

European Action Scheme for the Mobility of University Students : programme d'échange entre les établissements d'enseignement en Europe.

Éligibilité

- avoir validé la 1^{ère} année de licence
- tout étudiant régulièrement inscrit à Université Paris Cité est éligible quelle que soit sa nationalité
- les étudiants étrangers (hors Europe) doivent avoir un titre de séjour en règle durant l'intégralité de leur mobilité

Niveau de langue requis

Le niveau de langue et les certificats de langue (TOEFL, IELTS , etc.) exigés dépendront de votre Université d'accueil.

Contact : mobility.sh@u-paris.fr

[Vous trouverez les différentes possibilités de mobilité sur le site de l'université. Attention : le publicateur est en cours de mise à jour ; en cas de doute sur les conditions d'un accord \(nombre de places, niveau, langue, etc.\), veuillez contacter votre référent académique.](#)

CircleU

Mobilités avec nos partenaires européens (Berlin, Oslo, Pise, Vienne, Londres, Belgrade, Aarhus, Louvain) faisant partie de l'alliance Circle U.

- Les conditions d'éligibilité sont les mêmes que dans le cadre d'une mobilité ERASMUS

Contact : circleu.iro@u-paris.fr



Candidater à une mobilité

Présentation de la plateforme MoveON

Avant de remplir un formulaire, veuillez vous assurer que vous remplissez celui pour l'année de votre mobilité (2024-25).
Trois choix possibles par formulaire.

Pour une mobilité sortante en 2023-2024

- [Portail des mobilités sortantes de la Faculté de Santé](#)
- [Portail des mobilités sortantes de la Faculté des Sciences](#)
- [Portail des mobilités sortantes de la Faculté Sociétés et Humanités](#)
- [Portail des mobilités sortantes de Institut de physique du globe de Paris](#)



2023/24 - Faculté Sociétés et Humanités - Erasmus
Etudes - Coursus Intégrés européens

0/9

Traitement des données personnelles

Procédure Erasmus études

Information

Données personnelles

Contacts en cas d'urgence

Compétences Linguistiques

Formation

Choix de destination

Bourse

Documents à joindre à votre
candidature

Déclaration d'engagement

Soumettre la candidature

Traitement des données personnelles

Quel est le traitement de vos données personnelles par Université Paris Cité ?

Les informations recueillies sur ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique par Université Paris Cité afin de gérer votre candidature à la mobilité.

La base légale du traitement est la mission d'intérêt public (article 6.1.e) du règlement général sur la protection des données (RGPD). Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : Les services en charge du traitement de votre candidature. Les données sont conservées pour une durée qui ne saurait excéder cinq ans après la fin de la mobilité.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données.

Vous pouvez également vous opposer au traitement de vos données. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez vous adresser au Pôle Commun Stratégie et Relations Internationales à cette adresse supportonlineforms@univ-paris-diderot.fr.

En cas de difficultés vous pouvez contacter notre déléguée à la protection des données (DPD) par voie électronique : dpo@u-paris.fr.

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

Formulaire	Statut
2023/24 - Faculté Sociétés et Humanités - Erasmus Etudes - Coursus Intégrés européens	Commencer
2023/24 - Faculté Sociétés et Humanités - Stage - Europe et hors Europe	Commencer



Etre sélectionné

Toutes les candidatures seront étudiées lors des commissions de sélection.

Pour les accords bilatéraux/Hors-Europe : ce sont des accords au niveau facultaire donc plusieurs composantes participent à la sélection. Résultats communiqués fin janvier pour les programmes hors UE.

Pour les accords Erasmus : ce sont des accords par UFR, voire par département. Résultats communiqués mi-mars.

Si vous êtes sélectionné, il faudra faire une seconde candidature auprès de l'établissement partenaire. Votre référent administratif vous enverra les instructions et vous expliquera la marche à suivre.

Il y a une distinction entre la sélection interne (sélection à UPCité) et externe (à l'université d'accueil). Votre mobilité ne sera définitive qu'une fois acceptée par l'université d'accueil.

Financer ma mobilité

Après avoir été sélectionné par UPCité et l'université d'accueil, un lien vous sera envoyé pour déposer une demande d'aide à la mobilité sur MoveON.

Vous postulez automatiquement pour l'ensemble des bourses éligibles à votre mobilité (Allocation Erasmus+ Études, Conseil Régional de l'Ile-de-France, Ministère de l'Éducation Nationale, Aide du Pôle commun stratégie et relations internationales). Une commission de sélection vous attribuera l'aide jugée la plus avantageuse.

Afin de maintenir une gestion équitable des ressources allouées à notre établissement, le quotient familial (QF) sera pris en compte pour déterminer votre éligibilité. Par décision du Sénat Académique, les étudiants ayant un quotient familial (QF) supérieur à 35 000 € ne sont pas prioritaires pour l'attribution des aides à la mobilité.

La demande de mobilité n'ouvre pas automatiquement droit à l'octroi d'une aide financière.



Comment ça marche ?

L'aide à la mobilité est versée en deux temps :

- Un acompte de 70% vous sera versé sur votre compte en banque une fois que vous aurez transmis via MoveOn un justificatif appelé "attestation de présence". Dès réception de ce document, l'université enclenchera la mise en paiement de votre acompte. Ce processus peut prendre jusqu'à trois mois après votre arrivée dans votre pays d'accueil.
- Un solde de 30% vous sera versé sur votre compte une fois votre séjour terminé. Un justificatif appelé "attestation de fin de séjour" doit être transmis à UPCité via MoveOn. Dès réception de ce document, l'université enclenchera la mise en paiement de votre solde.

Attention : le solde sera calculé en fonction des dates réelles de votre séjour. Si vous restez plus longtemps ou si vous écourtez votre séjour dans le pays d'accueil, le solde sera modifié en conséquence.

CONCLUSION

DATES A RETENIR :

- Période de candidatures :
- Hors-Europe : du 01 au 30 novembre 2023
 - Erasmus : du 01 au 29 février 2024

MERCI DE
VOTRE ATTENTION !



Contacts :

ERASMUS, accords bilatéraux :
mobility.sh@u-paris.fr

MICEFA, BCI :
mobility.iro@u-paris.fr

CircleU :
circleu.iro@u-paris.fr

Heures de permanences bureau RI
Bureau 311, Olympe de Gouges
Mardi et Jeudi : 14h-16h
Mercredi et Vendredi : 9h30-12h00

Liens ressources :

Partir à l'étranger : <https://u-paris.fr/etudier-a-letranger/>

Aides à la mobilité internationale : <https://u-paris.fr/aides-a-la-mobilite-internationale/>

Candidater à une mobilité : <https://u-paris.fr/candidater-a-une-mobilite-a-international/>